



MAIRIE DE PUÉCHABON

Conseil Municipal jeudi 17 juin 2021 COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt et un et le 17 juin à 19h30, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur PEYRAUD Xavier, Maire.

Etaient présents : Xavier PEYRAUD, Christelle AVIAT, Françoise BASSOUA, Sylvie BOMY, Patrick VAUTIER, Cécile MAS

Excusés : Evelyne PLANCQ, Alban BERGER, Hélène DELONCA, Yohan MARKARIAN, Stéphane SIMON

Secrétaire de séance : Sylvie BOMY

Absent : RAS

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 29 Avril 2021
2. Nouveau site internet et demande de subvention
3. Projet Eolien
4. Convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols
5. Projet terrain de foot
6. Modification des mètres linéaires
7. Repas du 16 Juillet 2021
8. Location du Troquet
9. Adoption du nouveau référentiel M57
10. Organisation des représentations théâtrales pendant l'été 2021
11. Trail du berger : Subvention 2020 et 2021
12. Questions diverses :
 - Information Décision ligne de Trésorerie
 - Information Arrêté Limitation 30km/h
 - Projet d'« Epicerie Associative »
 - un retour du conseil d'école d'Aniane (25/05) et de Puechabon (08/06)
 - SYDEL : énergies renouvelables (retour réunion 03/06)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30.

1. Approbation du compte rendu du 29 Avril 2021 :

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal en date du 29 avril 2021. Le PV ne donnant lieu à aucune remarque particulière ni de modification, il propose de passer à son adoption.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

2. Nouveau site internet et demande de subvention :

Monsieur le Maire rappelle qu'un travail est en cours de réalisation pour créer un nouveau site interne. Le prestataire choisi a déposé un devis d'un montant de 1500 euros. Celui-ci comprend la réalisation du site, la formation des personnes ayant l'accès pour l'alimenter ainsi qu'un accompagnement pour sa mise en route et une assistance technique pour une durée d'un an.

Madame Christelle AVIAT, 1ère adjointe, est chargée d'effectuer une demande de subvention auprès de la CCVH.

Monsieur le Maire propose de voter l'accord du devis.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

3. Projet Eolien :

Suite à une première réunion d'information à destination de l'équipe municipale, Monsieur le Maire sollicite l'avis des élus pour autoriser 3N DEVELOPPEMENT de procéder à une étude de la faisabilité d'un projet éolien sur la commune. Il précise que cette délibération n'engage pas la commune pour la concrétisation du projet.

Monsieur le Maire explique aussi que tous les projets d'énergie renouvelable devront être validés par le SCOT et les services de l'Etat.

Après quelques échanges, il propose de passer au vote.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

4. Convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, explique que les agents de la commune comme les élus n'ont pas les compétences techniques nécessaires pour l'instruction de certains dossiers complexes en la matière. En accord avec monsieur le Maire, elle propose la signature d'une convention avec la CCVH.

Après lecture de la convention, monsieur le Maire propose de passer au vote.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

5. Projet terrain de foot

Monsieur le Maire fait un point d'étape sur le dossier concernant le projet de construction du terrain de foot. Il précise qu'à ce stade, aucune délibération n'est à voter.

Il ajoute que le projet a pris du retard et exprime son inquiétude. En effet, la CCVH n'ayant pas mis en route les travaux d'investissement liés à la mise en conformité du réseau de l'eau potable, le permis de construire ne peut pas être déposé. Il a effectué des démarches auprès de la CCVH pour faire avancer le début des travaux. Il indique aussi qu'il a demandé à la Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif - FDI Habitat - de mettre par écrit ses engagements et la prise en compte des exigences des élus sur le projet immobilier (nombre de logements - agrandissement de la place centrale - accès PMR du cimetière - city parc ...).

Enfin, il conclut en annonçant qu'une réunion sera organisée en septembre avec les différents acteurs pour informer et échanger avec les habitants sur ce projet.

6. Modification des mètres linéaires

Monsieur le Maire explique que la commune bénéficie d'une subvention pour entretenir les chemins communaux. Celle-ci est calculée sur la base des mètres linéaires. Après vérification, il apparaît que le chiffre servant de base de calcul est inférieur à la réalité. Il propose donc sa modification auprès des services en charge du dossier pour une valeur de 30 000 mètres linéaires.

Le sujet n'apportant aucune remarque ni question, monsieur le Maire propose de passer au vote.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

7. Repas du 16 Juillet 2021

Monsieur le Maire propose que le prix du repas du 16 juillet soit d'un montant de :

- Pour les adultes : 12 euros
- Pour les enfants de plus de 6 ans : 10 euros.
- Pour les enfants de moins de 6 ans gratuit.

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, propose que sur l'affiche annonçant cet événement soit précisé qu'aucune inscription de dernière minute ne sera acceptée et que le nombre de participants sera limité à 150 personnes.

Elle ajoute qu'une animation musicale est prévue.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

8. Location du Troquet

Monsieur le Maire fait lecture du bail rédigé par le notaire permettant à la commune propriétaire des locaux de cadrer l'utilisation du lieu et en particulier de prévoir la mise à disposition d'une partie du local pour installer la future épicerie associative.

Vote : 6 POUR – Unanimité.

9. Adoption du nouveau référentiel M57

Monsieur le Maire informe qu'à la suite des informations données par le référent de la DGFIP, il est préférable de reporter à la rentrée ce point. Il précise que ce point est lié à la réforme des finances publiques et à la simplification des budgets et la mise en place d'un compte financier unique.

10. Organisation des représentations théâtrales pendant l'été 2021

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, rappelle les dates des représentations théâtrales : les 10/07 et 19/08. L'organisation matérielle a été calée.

11. Trail du berger : Subvention 2020 et 2021

Monsieur le Maire propose de reporter le point afin d'avoir plus d'informations. La commune accueille les organisateurs du Trail du Berger, met à disposition le terrain de foot, l'espace culturel ainsi que du matériel.

L'ensemble des élus sont étonnés de cette demande de subvention de 500 euros.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, est chargée de reprendre contact avec les organisateurs.

12. Questions diverses :

● Information Décision ligne de Trésorerie :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de ligne de trésorerie pour un montant de 45 000 euros auprès du Crédit Agricole. Cette somme permet de compenser le manque de trésorerie et éviter le retard de règlement des factures des travaux d'investissement dont les subventions ne seront versées que sur présentation d'une facture acquittée.

● Information Arrêté Limitation 30km/h :

Monsieur le Maire informe les élus de la mise en place de panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h nécessitant la rédaction d'un arrêté municipal.

● Projet « Epicerie Associative » :

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, propose de créer une épicerie associative. Ce projet fera l'objet d'une réunion publique pour présenter la démarche et impulser la création d'une association. Pour faciliter la réalisation du projet, un accompagnement est prévu avec l'association « Bouge Ton Coq » partenaire de l'association des Maires Ruraux de France.

L'association a pour objectif d'accompagner 2000 villages à créer une épicerie associative gérée par des bénévoles et proposant 75 % de produits locaux. Cet accompagnement se traduit par la mise à disposition des outils de communication pour présenter le projet en réunion publique, du dossier administratif pour créer l'association, de l'accès à l'application pour gérer les adhérents et abonnés, le stock et les commandes des produits et articles ainsi que la partie comptabilité.

● Conseil d'école d'Aniane (25/05) et de Puechabon (08/06) :

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, fait un retour avec Cécile MAS, conseillère municipale des 2 conseils d'école.

Pour Aniane : retour aux 4 jours d'école à la suite du sondage organisé par les représentants des parents d'élève. Impact financier (-18 000 euros subvention CAF) et difficulté pour Hérault Transport d'assurer le transport des élèves de Puechabon et Saint Guilhem à 16h45. La mairie d'Aniane a provoqué une réunion le jeudi 24/06 avec monsieur MOREL, référent Hérault Transports sur le secteur. La commune de Puechabon sera représentée par Christelle AVIAT, 1ère Adjointe.

Pour Puechabon : « Ecole sauvée ! » 15 élèves sont inscrits pour la rentrée dont 6 résidant à Aniane, Viols le Fort ou en Laval. Un sondage sera réalisé pour adapter les horaires de garderie matin et soir ainsi que le recrutement d'une personne supplémentaire pour la cantine.

● SYDEL : énergies renouvelables (retour réunion 03/06) :

Lors de cette réunion, il a été identifié les différents projets sur le territoire. Tous ne seront pas acceptés car ils doivent respecter les règles du plan climat voté en 2020 ainsi que le SCOT.

Pour Puechabon, le potentiel est clairement indiqué mais les contraintes réglementaires sont très importantes, en particulier, celles liées à la surface utilisée (limiter au maximum l'implantation en zone agricole ou naturelle).

Il a été aussi précisé la mutualisation des investissements et des recettes financières sur l'ensemble du territoire. Un groupe de travail sera mis en place ainsi qu'un accompagnement pour un organisme indépendant et expert.

Nous avons pointé les incohérences des choix de l'État en prenant l'exemple de Puechabon : 400 camions par jour, aucun problème ? Un parc de panneaux photovoltaïques non visible et sur ancienne décharge, pas possible ? Un parc éolien, pourquoi pas ? Où est la logique ?!

Nous avons insisté aussi sur les retombées financières très importantes permettant de palier à nos difficultés pour financer les travaux d'investissement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h10.

Le Maire
Xavier PEYRAUD



